

# **PUBLICATION DU MARDI 23 MAI 2023**

L'Assemblée primaire est convoquée le

**Le mardi 13 juin 2023 à 19h00  
En la Maison communale de Bourg-Saint-Pierre**

Avec l'ordre du jour suivant :

1. Comptes 2022 de la Municipalité
  - Présentation
  - Rapport de l'organe de contrôle
  - Approbation et décharge aux organes responsables
2. Avenir distribution service électrique
3. Parc photovoltaïque des Toules

Sitôt après l'Assemblée primaire, se tiendra l'Assemblée bourgeoisie avec l'ordre du jour suivant :

4. Comptes 2022 de la Bourgeoisie
  - Présentation
  - Rapport de l'organe de contrôle
  - Approbation et décharge aux organes responsables

Les comptes sont à disposition au bureau communal, durant les heures d'ouverture officielles.

L'Administration communale